

**République Française**  
**Département du Loiret**  
**SIRIS AUTRUY/CHARMONT/LEOUVILLE**

Extrait du registre  
des délibérations du Siris Autruy Charmont Léouville  
Séance du 07 janvier 2022

L' an deux mil vingt-deux, le 07 janvier à 18 heures, les membres du SIRIS, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie CHAILLER, Présidente du SIRIS

**Présents : Mme Nathalie CHAILLER, désignée par le Conseil Municipal d'AUTRUY SUR JUINE, Mme Bernadette DORAT, désignée par la Communauté de Communes du Pithiverais, pour la commune d'AUTRUY SUR JUINE, Mme Aurélie LAROYE, désignée par la Communauté de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Madame Delphine PRUNET (suppléante), désignée par la Communauté de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de CHARMONT EN BEAUCE, Mme Maria PANNEKOUCKE, désignée par la Communauté de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE, Mme Mathilde MERCIER, désignée par la Communauté de la Plaine du Nord Loiret, pour la commune de LEOUVILLE.**

Nombre de membres

- En exercice : 6
- Présents : 6

Madame Christine PETIT, Maire de Léouville, assiste à la séance.

Date de la convocation : 17/12/2021

Le compte-rendu de la séance du 29 octobre 2021, transmis à l'ensemble des déléguées, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

### **Devis projet numérique**

La Présidente présente au conseil les trois devis reçus dans le cadre du projet numérique pour l'école de Charmont-en-Beauce :

- La Poste : 3 344 euros TTC (avec un seul vidéoprojecteur), soit 4 756.40 euros pour deux appareils
- Info Pro : 5712 euros TTC
- XCom : 5018.60 euros TTC.

Le devis de la Poste est le moins disant ; cependant, aucune précision ne permet de connaître quel matériel sera fourni pour les ordinateurs. Par ailleurs, les élues s'interrogent sur le service après-vente en cas de panne.

Compte-tenu de l'écart de prix entre Info Pro et X Com, il est décidé de retenir le devis de X Com pour un montant de 5018.60 euros TTC. Madame PrUNET précise que la commune de Charmont-en-Beauce travaille régulièrement avec cette société et qu'elle donne entière satisfaction.

### **Affaires diverses**

#### **Compensation de l'Etat**

La Présidente informe le conseil qu'une compensation de l'Etat a été versée au SIRIS dans le cadre de la perte de recettes due au COVID ; cette compensation s'élève à 9 549 euros et a été rattachée à l'exercice 2021.

### **Réponse de la région au sujet des transports scolaires**

Par mail en date du 7 décembre dernier, nous avons alerté la Région et le transporteur Fraizy sur les problèmes rencontrés sur le circuit scolaire.

La région nous informe ce jour que le chauffeur et le car habituels ont été remis sur le circuit, et s'excusent pour les désordres causés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.

.